

AFFAIRE N° 31 - Avenant N° 1 au marché en date du 9 Juillet 1962 approuvé le 18 Juillet 1962, concernant les travaux d'aménagement du lit du Ruisseau des Noirs.

M. MONDON donne lecture du rapport :

" Messieurs,

Je vais vous donner lecture de la lettre N° 6374/1015 Po de M. l'Ingénieur en Chef des Ponts et Chaussées relative à l'affaire rappelée en objet.

"

L'Ingénieur en Chef des PONTS & CHAUSSEES  
à  
Monsieur le MAIRE de la  
COMMUNE DE SAINT-DENIS

Monsieur le Maire,

J'ai l'honneur de vous adresser ci-joint un projet d'avenant à passer entre votre Commune et la COMPAGNIE FRANÇAISE D'ENTREPRISES, titulaire du marché pour l'aménagement du lit du Ruisseau des Noirs.

Cet avenant fait suite au projet que je vous adressai le 12 Février 1963, qui prévoyait l'achèvement des travaux d'endiguement et de canalisation de la zone aval de cette ravine.

On pensait alors pouvoir confier la poursuite de cette réalisation à la Compagnie Française d'Entreprises, qui achevait les travaux de la première tranche intéressant la Zone Amont, mais les règles administratives nous interdisent de passer de gré à gré un marché de cette importance.

Aussi, pour régulariser la situation, et afin de pouvoir poursuivre sans délai ces travaux qu'il serait souhaitable de voir terminer avant la fin de l'année, je vous adresse ci-joint un avenant qui porte le marché à 20.000.000. de frs.CFA., soit une augmentation de l'ordre de 4.800.000. frs. sur le montant initial. Le délai d'exécution est reporté également au 31 Mai 1963.

Je vous demanderai de bien vouloir, après signature, envoyer cet avenant pour approbation à Monsieur le Préfet de la Réunion; il serait souhaitable que celle-ci intervienne dans les meilleurs délais, afin de pouvoir régler l'Entreprise qui n'a pas interrompu ces travaux.

Veillez agréer, Monsieur le Maire, l'assurance de ma considération distinguée ./.

L'Ingénieur en Chef.  
Signé: P. MARIE. "

Messieurs, je vous demande de me faire connaître votre avis à ce sujet et de m'autoriser, le cas échéant, à signer l'avenant recommandé par M. l'Ingénieur en Chef.

Je mets la question aux voix ./.

Approuvé  
M. Denis, le 9 juillet 63  
Le Préfet  
Le Secrétaire Général  
signé: Y. Chichard

Adopté à l'unanimité.